

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout : j'appui le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en s'en allant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 19 MAI, 1859.

No. 5.

CONDITIONS DE CE JOURNAL :

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur Joseph Laroche est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

ESPOIR DECHU.

Mardi dernier, le 11 de mai de l'an... de crasse 1859, un individu répondant au nom de Pierre Gauthier, à qui nous avons rendu les plus grands services faisait hisser à notre demeure le pavillon du "shériff". Ayant, sans le savoir, réchauffé un serpent, nous devions, nécessairement, en être mordu. Profitant de la position où nous avait placé un misérable, la gente ministérielle—maîtres et valets—résolus d'anéantir notre journal. Le petit Petrus, fils de son "paire" le gros Petrus, le certificateur des comptes frauduleux de Baby; Narcisse Damien Légaré, p'tit Pierre Fardeau et plusieurs autres individus de la même espèce dont les noms nous sont inconnus furent envoyés à l'encan pour acheter le matériel de "l'Observateur." Le Célèbre docteur Rousseau propriétaire de la grasse Rossinante s'y était rendu dans l'espérance de pouvoir y acheter des lièvres. En ce jour de fête, il s'était paré de son habit neuf de dix ans et de son castor éfrangé beau de vieillisse et de poussière. La cravate blanche jointe à un œil superbe brillant d'amour et d'espérance donnait au docteur Rousseau un air de hédéau de campagne. Ce qui faisait croire aux curieux qu'il avait été choisi pour être le Mentor des enchérisseurs. Mais le docteur Rousseau n'a rien acheté : il connaît trop la valeur de l'argent. Il a joui, pendant une heure et demie, du plaisir de voir vendre les effets d'un honnête homme qui s'était moqué et se moque encore de lui. Après la vente, il a commencé, au milieu des rires des assistants, sa profession de foi politique accoutumée

qu'il n'a pu définir ; puis s'en est retourné bien certain que l'Observateur ne paraîtrait plus !

Quand au fils de Pierre Gauvreau, il a acheté tout le matériel de "l'Observateur."

Il a fait transporter le tout à Ste.-Foye, dans une des chambres du château de son "paire." Il se propose de fonder un journal qu'il intitulera "LE CIMENT." On nous dit même, que par l'entremise de Baby, il va devenir l'associé de messieurs Derbischire et Desbarats. Après avoir pratiqué l'arpentage qu'il abandonna et pour cause ; après avoir inutilement, essayé, d'établir une manufacture de potasse pour lessiver les ministériels qui ont grand besoin d'une bonne lessive ; après avoir songé à se faire cultivateur, le voilà qui se fait imprimeur ! Certes c'est un concurrent dangereux ! Avec une vieille presse de bois et des caractères usées il pourra faire un Directory comme celui de monsieur Lovell ! Nous avons hâte de voir à l'œuvre, le gentilhomme qui pour se venger de nous parce que nous osons dire la vérité à son père, fait, quand il passe, la grimace aux personnes de notre famille, qui se trouvent aux fenêtres !!! Nous avons hâte, surtout, de lire les écrits moraux qu'il se propose d'écrire sur notre compte et sur celui de notre famille. Cependant nous lui dirons de se rappeler que si la liberté de la presse existe en Canada à l'égard des hommes publics, la punition que la loi inflige à ceux qui attaquent lâchement le caractère privé des citoyens, varie depuis la prison jusqu'à la corde. Bientôt, nous aurons un exemple à citer.

Si nous nous occupons, aujourd'hui, de cet énergumène, c'est parcequ'il est l'instrument d'hommes plus haut placés. Quant à lui, il ne vaut pas la peine d'un paragraphe et encore moins d'une caricature.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à démontrer toute la bassesse de la conduite de l'individu qui a voulu spéculer avec notre bonne foi et notre honnêteté. Dire qu'il est devenu depuis quelque temps l'ami du fils de Pierre Gauvreau, c'est prouver qu'il va augmenter le nombre des cabaleurs et des morichards ministériels. A l'instance du fils, le père pourrait bien lui donner à faire le nouveau bureau de poste. Gare au procès !

Le mot procès nous rappelle que l'indi-

vidu qui a fait vendre le matériel de l'Observateur, d'abord, parce que nous ne voulûmes point continuer la publication de ses attaques ridicules et assoulements contre le juge Chabot, et qui, ensuite, voulut nous empêcher de gagner notre pain, n'a rien retiré de la vente des effets d'un honnête homme. Nous nous trompons, comme il est garçon et qu'il n'a que 37 ans, il a acheté, pour monter son ménage, une petite table de douze sous, une petite commode d'enfant et un coffre dans lequel se trouvait un trousseau de marmot. Voilà qui est heureux pour un célibataire que l'on prend pour un trappiste, même un trappiste de Chimay !

Somme toute, cette affaire nous a causé du trouble, du travail, des angoisses, toutes choses qu'avec de l'énergie et de la volonté, on finit toujours par vaincre ; mais la conduite méprisante tenue par nos adversaires nous attiré les sympathies de tous les hommes sensés, pendant que nous recevions des preuves éclatantes que l'Observateur a de nombreux amis. Depuis l'apparition de notre dernier numéro combien sont venus nous supplier de continuer la publication de notre journal ! combien nous ont offert leur appui et nous ont ouvert leur bourse ! Un ouvrier de Saint-Roch, nous a offert, même, d'hypothéquer sa maison pour nous mettre en état disait-il de dire des "vérités vraies" aux suppôts du ministère ! Nous avons accueilli l'encouragement, et nous avons pu refuser de puiser dans des bourses amies mais étrangères. Nos abonnés nous auraient blâmé d'avoir moins compté sur eux que sur d'autres.

La morale de cette trame ourdie pour nous perdre, la voici : Il n'y aura jamais assez de Rousseau, de Gauvreau et autres bipèdes ministériels pour abattre un Darveau démocrate.

Le résultat, le voici :

On nous a forcé un peu plutôt que nous le voulions, à vendre notre vieil habit pour en acheter un neuf.

UN MOT D'EXPLICATION.

Nous avons entendu dire, dernièrement, à quelques personnes que nous usions d'un langage trop sévère à l'égard des hommes publics. Suivant eux, nous pourrions continuer à dire ouvertement la vérité, mais sur un ton plus doux plus flatteur, plus mielleux. De cette manière, nos adversaires ne pourraient point dire que nous ne leur disons point poliment de dures vérités !

C'est à dire que l'on voudrait nous voir imiter les rédacteurs ministériels qui, pour paraître défendre les intérêts publics, combattent les abus, en s'efforçant d'exonérer les hommes publics qui en sont la cause. Nous avons examiné nos écrits que ces personnes ne trouvent pas assez imprégnés de délicatesse à l'égard de ceux à qui le peuple doit tous ses malheurs, et franchement, nous croyons que loin de mériter des égards, ceux que nous avons attaqués, ne sont dignes que du mépris le plus complet, et de l'opposition la plus absolue. Si nos écrits sont violents, rudes et sans pitié, c'est que les hommes publics que nous attaquons nous forcent à écrire aussi durement.

En effet, qui avons nous attaqué ? Des hommes publics qui par leur brigandage ou leur incapacité, ont amené la banqueroute et la misère ! Qui avons nous attaqué ? Baby, cet homme qui à Toronto, loua une maison, où, pendant toute une session, il tint table ouverte pour nourrir, abreuver et loger les députés qui le remerciaient de son hospitalité en votant pour ses intérêts ! Qui avons nous attaqué ? L'indigne successeur du nom de Jacques Cartier qui est devenu la honte du pays et le malheur du peuple. Qui avons nous attaqué encore ? Alley, Langevin, Gauvreau, et d'autres vauriens politiques du même calibre. Est-ce que ces gens là méritent des égards ? En ont-ils pour ceux dont ils ne sont que les serviteurs publics ?

Ah ! quand on considère les méfaits dont ils se sont rendus coupables, on s'étonne qu'ils ne soient pas traités plus sévèrement !

Non, nous ne regrettons pas l'apreté de nos articles, parce qu'elle est beaucoup au-dessous de la perversité des hommes publics qui nous attaquent.

LE DÉPART.

Samedi dernier, le maire Langevin et l'avocat Casault ont mis à la voile pour l'Angleterre. Le premier conservait encore son sourire de chérubin déchu ; le second avait l'air désespéré. N'eanmoins tous deux sont partis sans tambour ni trompette. Leur mission étant, paraît-il, de parodier ce romain qui portait dans les plis de son manteau la paix ou la guerre ; les délégués importeront dans les poches de leurs habits le chemin de fer du Nord. Car par un miracle de la divine providence... du saint Courrier du Canada bien que le bruit de la guerre épouvante tous ceux qui ont des capitaux en Europe, les capitalistes anglais, en voyant le céleste sourire d'Hector et le majestueux regard de Napoléon, seront tellement désireux de perdre leur argent, qu'ils s'empresseront, de fournir, sur l'heure, les engins, les chars, le bois, le charbon, les bâtisses et même les passagers nécessaires au chemin de fer du nord.

Quand on songe que nous devons le chemin de fer du nord à M. Napiér, un "désintéressé" (des intéressés) du Grand Tronc, il faut avouer qu'il n'y a que le maire Langevin pour arranger une aussi belle affaire !

En attendant qu'un aussi beau miracle se réalise, le maire Langevin achève de ruiner la cité de Québec. Mais consolons-nous, si le chemin de fer ne se faisait point, le maire Langevin, le premier intrigant de la cité de Québec, aura, au moins fait un beau voyage aux dépens des citoyens.

Nous allons oublier de dire qu'avant de s'embarquer pour l'autre monde, le maire Langevin qui a encore le temps de songer à ses intérêts, a fait assurer sa vie pour un montant de QUATRE MILLE piastres !

En cas de mort, voilà une existence qui sera payée cent fois plus qu'elle ne vaut. Vraiment c'est voler l'assurance !

LA RUCHE LITTÉRAIRE.

Nous avons reçu la livraison de mai de cette revue nationale qui devient de plus en plus attrayante et instructive. "L'utile dulci" d'Horace ne peut être mieux mis en pratique.

Nos lecteurs nous pardonneront, facilement le retard apporté dans la publication de ce numéro à présent qu'ils savent que nous n'avons eu que trois ou quatre jours pour monter un nouvel établissement.

Nous les informons aussi que l'atelier de "L'Observateur" est maintenant, établi, au numéro 26, rue d'Aiguillon.

Nous prions, de nouveau, nos lecteurs qui ont changé de domicile, de nous en informer au plus vite. De plus, dès qu'ils ne reçoivent pas "L'Observateur", ils doivent nous avertir, car si nous faisons notre possible pour que le journal leur soit fidèlement remis, nous ne pouvons prévenir les erreurs ou les oublis que nos porteurs peuvent commettre.

— Etes vous abonnée au "Canadien" et au "Courrier du Canada" ? disait une picière à sa voisine ?

— Pardon, je les achète à la livre pour faire des sucs.

— Et vos effets ne se gâtent point ?

— Que pensez-vous du gaz Aubin ? demandait-on au chevalier Taché.

— Ça ne vaut pas grand chose, répondit le saint rédacteur, ça jette trop de lumière. J'aime mieux les éteignoirs.

— Que pensez de ma loi de judicature ? demandait à un avocat, le procureur Cartier

— Vous devriez en retrancher la moitié et supprimer le reste.

Les ministres se sont déclaré la guerre ? Le procureur général McDonald veut résigner, Alley, veut être nommé juge, Cartier veut remplacer sir Lafontaine, et ainsi des autres ! Ils sont

... comme les cloches de Saint-Victor
Toujours ensemble, jamais d'accord.

— Qu'est-ce qu'un député ministériel ?
— Une machine couverte de peau de mouton.

Quand le chevalier Taché construisait des quais, il fit faire son portrait. L'apprenti de l'abbé Veillot est représenté au moment où il fait la revue de ses... ouvriers.

Un farceur qui eut l'honneur d'admirer ce chef-d'œuvre s'écria en tombant à genoux :

— "Quel calme céleste ! quelle religieuse impassibilité ! quel divin silence ! On dirait que le chevalier Taché est encore député !"

On se rappelle qu'en parlement le chevalier n'a jamais prononcé un discours : il se contentait de voter en mouton.



29e anniversaire du "Canadien." Ce jour là, monsieur J. G. Barthe étrenne un chapeau à la "fusion" et des bottes à la "Trépassé"

Le pro-maire Audette débitait devant Smith O'Brien un discours furibond contre l'Angleterre Un anneau qui passait se mit à braire. Aussitôt les assistants de dire :
Faites taire cet âne !

Le pro-maire se retournant vers O'Brien ;

— Croyez-vous, dit-il, que c'est à moi qu'on s'adresse ?

— I guess,

A propos d'O'Brien, on dit que J. P. Rhéaume a prononcé, en l'honneur de ce grand patriote irlandais un discours, démocratique dont il a ressenti les effets pendant trois jours! Et le discours du pro-

maire Audette donc! Comme ça devra avoir un bon effet sur les capitalistes anglais qui le liront! Que dire du conseiller Hearn qui, avec sa voix de chutuant, a martyrisé O'Brien pendant toute une journée!



Cartier—Quand je suis allé voir notre souveraine, j'ai admiré la statue de Neilson, mais je dois avouer, que le héros de Trafalgar avait une pose plus attrayante que la vôtre.

Gauvreau—Ah! c'est qu'il n'a pas com-

me moi, comparu devant le comité des comptes publics! Encore si j'étais certain de n'y plus retourner! Mais n'importe, mon fils a maintenant une presse, et il me défendra!

Cartier—Puis, en attendant, voici un "joujou" pour vous consoler! (Il lui offre le plan du nouveau bureau de poste).



ARRIVÉE A QUÉBEC D'UNE PARTIE DU MINISTÈRE.

Le chevalier Taché, aujourd'hui, partisan de la peine de mort, soutient que la

corde peut seule empêcher l'augmentation des criminels. Ce Chevalier là en sait quelque chose, il a été bourreau... de sa patrie.

NOUVELLES D'EUROPE.

Il y a eu un vil engagement au pont de Buffalora, le 28 avril. Un courrier rapporte qu'après avoir essuyé des pertes sensibles, les Autrichiens l'ont traversé à la pointe de la bayonette.

Il est bruit que Mortara a été pris.

Les fils télégraphiques de la Suisse ont été coupés par les Autrichiens.

Les Autrichiens se concentrent en grand nombre près de Pize.

Il y a aujourd'hui 40,000 hommes de troupes françaises, à Gènes.

L'Autriche demande un emprunt de 20 millions.

On croit que l'empereur Napoléon va incessamment rejoindre l'armée.

On signale un grand nombre de faillites à la bourse de Londres.

La grande duchesse de Parme a suivi l'exemple du grand duc de Toscane, et a pris la fuite. Parme s'est déclaré en faveur de la Sardaigne, Victor-Emmanuel a accepté la charge de dictateur de la Toscane.

On dit que l'empereur Napoléon doit passer en revue la garde nationale le jour anniversaire de la mort de Napoléon Ier, le 5 de mai, et partir pour rejoindre l'armée d'Italie, le lendemain, le 6, encore le jour anniversaire du départ de Napoléon de Paris avant la bataille de Marengo qui eut lieu le 14 juin.

Le Moniteur de l'armée annonce que l'armée des Alpes, sera appelée l'armée d'Italie.

MINUTES ET DELIBERATIONS

DU COMITE

DES

COMPTES PUBLICS.

(Suite.)

(Par monsieur Dubord.)

Question 124. Une partie de vos hommes n'ont-ils pas quitté Belle-Isle dans le cours de novembre 1855? Réponse. Non; ce ne fut que le vingt-et-un d'octobre que presque tous les hommes s'embarquèrent. Trois seulement hivernèrent avec moi.

Q. 129. D'après la connaissance que vous avez de la pension des hommes, la manière dont ils étaient nourris et leur logement, pouvez-vous dire la valeur de la pension à eux donnée par le contracteur, et dire aussi quelle était la dépense pour un cheval? R. Je crois que la pension des hommes et le logement qui leur était donné, considérant que tout était envoyé aux frais du gouvernement—étaient bien payés à un écu par jour; et à l'appui de cet avancé je dirai que j'avais deux hommes à bord d'une goëlette pour ce prix et que le capitaine était satisfait. Quant au cheval, je crois qu'une piastre par jour

rencontrait les dépenses qu'il occasionnait, vu qu'il était conduit par un des hommes qui en prenait soin.

Q. 137. D'après le temps des hommes et leur pension, le nombre des goélettes et des chevaux, quelle fut la somme totale payée pour ériger la partie du phare de Belle-Isle jusqu'au 1er novembre 1855? R. J'ai fait une récapitulation des listes que j'ai fournies et une estimation de la pension des hommes, l'entretien des chevaux et le nombre des goélettes qui vinrent à Belle-Isle cette année-là, et selon moi, le montant serait de £2,055 3s 2d. Je file cet estimé.

(Par le président.)

Q. 131. A qu'elle époque avez-vous fait cet estimé? R. J'en avais fait un à Québec avant de partir pour Toronto, mais après avoir entendu le témoignage de monsieur Gauvreau, j'ai modifié mon estimé. Il s'accorde avec mes livres.

Q. 132. Vous dites que vous avez modifié votre estimé depuis que vous avez entendu le témoignage de monsieur Gauvreau, qu'elle était la différence de vos deux estimés et lequel s'accorde avec vos livres? R. Tous les deux s'accorderaient avec mes livres, mais quand j'ai fait le premier estimé, j'étais sous l'impression que les provisions étaient portées à Belle-Isle aux frais du contracteur, mais ayant entendu le témoignage de monsieur Gauvreau, j'ai modifié mon premier estimé. Dans mon premier estimé j'allouais pour un cheval, 10s par jour tel que dans le compte. Pour les hommes le montant est le même dans les deux estimés. La différence entre les deux estimés est de £30 15s. L'estimé fait à Toronto est le plus bas.

(Par monsieur Dubord.)

Q. 133. Dans le montant filé et certifié par monsieur Gauvreau, le temps des hommes commença au 12 de mai, est-ce correct? R. Non. Leur temps commença entre le 23 et le 31 de mai, bien que les comptes de monsieur Gauvreau mentionnent le 12.

Q. 130. Sur quoi étaient basés les comptes que vous voyez certifiés par monsieur Gauvreau? R. Je n'en sais rien.

Q. 137. Avez-vous hiverné à Belle-Isle depuis 1855 jusqu'en 1850? Etes-vous en état de donner le montant du coût des phares depuis cette époque? R. Je demeurai à Belle-Isle durant l'hiver de 1854-56 et je filai un estimé et une récapitulation du montant du coût du phare depuis cette époque jusqu'au temps où les ouvrages furent complétés. La somme totale est de £7,019.

Q. 138. Quelle est la différence entre les comptes de monsieur Gauvreau et les vôtres? R. Les comptes certifiés par monsieur Gauvreau se montent à £10,446, 15s, ce qui fait une différence avec les miens de £3,427 11s 3d.

(Par le président.)

Q. 139. Comment se fait-il qu'ayant reçu des instructions du département des Travaux-Publics de garder un compte du temps des hommes, des matériaux fournis etc. vous n'avez jamais fourni des listes ou des états à ce département ou à aucun officier de ce département, mais que vous avez fourni ces listes et ces états au contracteur? R. Parce que les officiers du département des Travaux-Publics ne me demandèrent jamais des listes ou des états et que le contracteur m'en demanda.

(Par monsieur Dubord.)

Q. 140. Comment établissez-vous la différence entre £10,416 15s 6d et 7,019 3s 6d par votre liste ou estimé No. 49, filé aujourd'hui?

R. J'établis cette différence par les gages des hommes qui furent payés moins cher qu'il appert dans les comptes, par le nombre de goélettes qui fut de 9 au lieu de 19, par le travail des chevaux, et aussi par la différence qu'il y avait dans la quantité de sable, briques etc. amenés de la Baie des Châteaux.

(Par le président.)

Q. 142. Quand avez-vous connu qu'il y avait une différence entre les comptes tels qu'actuellement payés et les comptes et estimés tels que faits et tenus par vous? R. Je n'en eu connaissance que dans l'été de 1858, ayant reçu une copie du rapport du comité des comptes publics.

(Par monsieur Dubord.)

Q. 146. Regardez aux listes des effets dans les comptes filés par monsieur Gauvreau, dites si c'est correct, et si les prix sont aussi corrects? R. 55,000 briques et non 68,000 furent employés. Le cèdre estimé £50 vaut £3. Il y a aussi 20,000 bardeaux et deux pierres à-foyer qui ne sont jamais parvenus à Belle-Isle. Les chassis ne furent ni mastiqués ni peints et ils sont chargés le double de leur valeur. Il y a un bassin "sink" qui ne vaut pas plus de £2 10s. Deux guindeaux "winches" chargés £50 ne valent tous deux seulement que £12-10s. Il y a aussi 100 quarts de sable tandis que je n'en reçu que 50. Les 200 livres de tôle galvanisée et la barre de cuivre poli de trois pouces carrés ne furent jamais reçus.

13 avril 1859

(Par monsieur Dubord.)

Q. 151. Combien de jours avez-vous chargés pour les chevaux à Belle-Isle? Dites si le nombre de jours, 2842, chargés, dans les comptes filés et certifiés par monsieur Gauvreau, à 10s par jour, se montent à la somme de £1,421, est correct? R. J'ai chargé seulement 1781 jours pour les chevaux, et j'ai alloué 5s par jour, ce qui fait la somme de £445 5s, montrant une différence de £975 15s avec les comptes de monsieur Gauvreau. Je suis certain

que ce calcul est correct quant aux jours. Je file une liste des chevaux qui coûtèrent ensemble £115. Si l'on déduit £115, prix des chevaux, de la somme de £445 5s, il restera £330 5s, pour payer les voitures les harnais et la nourriture.

(A continuer.)

CORRESPONDANCE.

On nous prie de reproduire la correspondance suivante :

(A l'éditeur de la *Quebec Gazette*.)

Monsieur,

Voudriez-vous avoir la bonté d'informer vos lecteurs s'il y a de la vérité dans le rumeur mise en circulation que la véritable motif qui détermine le maire à partir, samedi, pour l'Angleterre, est qu'il s'est engagé à briguer les suffrages des électeurs de la cité de Londres en opposition à Lord John Russell; et qu'il a de plus consenti dans le cas que le ministère Derby serait forcé à résigner—à accepter l'office de chancelier de l'échiquier avec la stipulation expresse qu'il continuera à recevoir son salaire, comme premier magistrat de Québec?

CURTEUX.

Québec, 11 mai 1859.

ANNONCES.

DEPOT

"Des Eaux Minérales de Saint-Léon."

Le Soussigné informe qu'il a pris des engagements avec Madame CAMPBELL, propriétaire de la Source Minérale de Saint Léon. Cette Eau célèbre et si bien recommandable, mérite l'attention du public. Le soussigné la vendra au Galon, au Pot, à la Pinte et à la Bouteille.

H. MASSE,

11 mai, 1859.

Hôtelier.

AVIS AU PUBLIC.

MAISON DE BAINS.

Le Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il est maintenant prêt à donner des BAINS CHAUDS et FROIDS à la demande de ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage; et l'établissement sera ouvert tous les jours depuis cinq heures du matin.

H. MASSE,

11 mai 1859.

A VENDRE.

UN emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

8 novembre, 1858.

L. W. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.